Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. 2 • **L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

1ER AVRIL 2010 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVII année • N. 18093 **13**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Après les élections régionales

Ego Perron

Je ne veux pas faire à travers les pages de « Le Peuple Valdôtain » de longs commentaires sur les élections régionales italiennes qui viennent de se terminer. Je pense qu'au-delà de certaines analyses un peu forcées, les données sont claires et sans équivoque pour tout le monde. La géographie politique italienne au niveau des Régions a radicalement changé. Si en plus nous ajoutons que, il y a quelque temps, on a voté dans la région du Frioul et en Sardaigne, où les Gouvernements de centre-gauche ont été battus, la situation est encore plus évidente : le centre-droite s'affirme dans tout le Pays. L'Union Valdôtaine prend acte de ce résultat et regarde de l'avant. Il s'agit, malgré tout, d'un résultat auquel personnellement je tiens compte, comme je tiens compte d'un cadre politique national avec lequel, en tant que force politique qui agit et qui travaille pour les intérêts de la Vallée d'Aoste et des Valdôtains, nous sommes confrontés et nous devons dialoguer. Un des mots qui circulent le plus dans les commentaires des leaders politiques nationaux est « maintenant, l'heure des réformes est arrivée ».

Même le Président de la République Giorgio Napolitano souhaite que, dans les trois prochaines années pendant lesquelles il n'y aura pas d'élections, notre pays puisse trouver les convergences politiques pour affronter ce passage avec un climat de sérénité et de distension toujours dans la confrontation politique. L'une des prochaines réformes qui concernera les Régions, ce sera le fédéralisme fiscal, une expression qu'on emploie souvent et dont très peu de gens connaissent la vraie signification.

Nous attendons de connaître les vrais contenus du fédéralisme fiscal, de connaître ce que cela signifiera pour notre Région, pour nos rapports financiers avec l'Etat, pour notre équilibre financier, en ce qui concerne même la possibilité de

transférer des ressources aux Communes. Et après, il y aura toutes les autres réformes, ce profond et radical processus qui, à ce qu'on dit, va redessiner radicalement la République italienne, les Régions, les organes constitutionnels, par exemple le fameux Sénat fédéral.

A l'intérieur de ce processus nous prétendons, en tant que Vallée d'Aoste, d'être présents, de participer à la discussion, de nous asseoir à la table pour faire valoir nos raisons, de porter nos motivations et nos idées, d'y participer en tant que protagonistes et non pas de subir les décisions.

Pour une petite Région comme la nôtre, ce passage demande de la cohésion, demande d'unir toutes les forces qui veulent travailler dans cette direction. Les Parlementaires valdôtains devront travailler dans ce sens et être vigilants et engagés, le Gouvernement valdôtain et le Conseil de la Vallée auront le devoir d'être présents durant tous ces moments et à toutes les occasions de discussions pour faire valoir nos raisons et nos droits. Les forces politiques de la Vallée sont appelées à travailler, avec le sens des responsabilités, pour créer les conditions d'un dialogue et d'une confrontation qui puissent porter des bénéfices pour notre Autonomie.

L'Union Valdôtaine veut participer, dans l'intérêt de notre région, avec engagement et sens des responsabilités à ces processus, toujours dans l'intérêt supérieur de notre petite et merveilleuse communauté.

… » *fin de citation* lcaveri@gmail.com

«Il y a des gens qui vous laissent tomber un pot de fleurs sur la tête d'un cinquième étage et qui vous disent : je vous offre des roses »

Victor Hugo

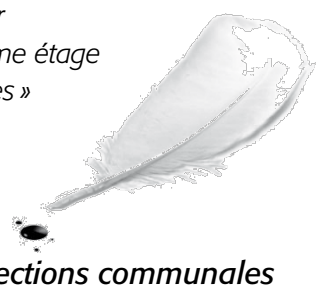

À rappeler pour les prochaines élections communales

Edition, lecture, théâtre, cinéma et musique

Babel, le mot dans toutes ses déclinaisons

Le concert de Lucio Dalla, qui s'est exhibé le mardi 30 mars dernier au Palais Saint-Vincent, a anticipé l'ouverture de Babel, le Festival de la parole, qui se déroulera du 23 avril au 2 mai à Aoste, Sarre et Ussel de Châtillon.

« *Un festival* – a expliqué l'assesseur régional à la Culture Laurent Viérin – *qui vise à réévaluer le rôle du langage dans toutes ses déclinaisons : en effet, pendant ces dix jours, des noms très connus, tels que Lucio Dalla, Mogol, Giorgio Forattini, Marcello Venenziani ou Enrica Bonaccorti pour n'en citer que quelques-uns, seront les protagonistes, à travers leurs mots, de moments de confrontation et d'approfondissement sur le thème qui a été choisi pour cette édition, à savoir l'exil». «Les initiatives programmées dans plusieurs lieux significatifs* – a continué Laurent Viérin – *souhaitent faire connaître davantage notre région à travers le tourisme culturel, une typologie de tourisme qui n'a pas de limites liés au temps ou à la météo».* En effet, la place Chanoux, à Aoste, accueillera la Maison de Babel, où se dérouleront les rencontres de l'après-midi et les concerts, et l'Agorà des livres, où se trouvera la librairie temporaire créée grâce à la synergie entre l'Assessorat régional à la culture, l'association des libraires valdôtains et le cryptoportique du forum romain, auprès duquel seront présentées des lectures théâtrales. Et encore, le château de Sarre sera le cadre des rencontres du soir, tandis que dans celui d'Ussel, le même jour de l'ouverture de Babel, sera inaugurée l'exposition dédiée à Giorgio Forattini, "Forattini. Satira in Gloria".

« *Babel* – a ajouté l'Assesseur régional à la Culture – *est une anticipation des initiatives que nous avons programmées cet été : une série d'événements culturels qui, à partir du mois d'avril jusqu'au mois de septembre, seront proposés au public valdôtain et aux touristes».*

« *En Italie* – a commenté le journaliste Arnaldo Colasanti, qui a collaboré à l'organisation de cette édition – *un festival de ce genre n'existait pas. Un événement qui souhaite à la fois former et informer, qui se caractérise par son excentricité, sa créativité et sa force dans le contexte de la culture et de la communication».*

Avec la section "Babel école" et le prix homonyme "Nos conseils pour la lecture", le festival fait un clin d'œil également aux jeunes : « Q*uand on parle du binôme, jeunes et culture* – a rappelé l'assesseur Viérin en illustrant les initiatives dédiées aux étudiants – *il faut parler d'investissements et non pas de dépenses, puisque c'est seulement à travers la culture que nous pouvons arriver à former les jeunes».*

Pour approfondir le thème de l'exil, quinze auteurs s'ajouteront aux personnages d'exception Lucio Dalla, Mogol et Forattini : entre autres, on pourra écouter Diego De Silva, auteur de "L'oro di napoli", qui racontera la vie d'une personne ayant un emploi précaire à Naples, Lorenzo Pavolini, auteur de "Accanto alla tigre", qui parlera de l'expérience d'un grand-père tyrannique, Enrica Bonaccorti, qui présentera sa dernière œuvre littéraire "L'uomo immobile", Marcello Veneziani, "Amor fati", sans oublier le journaliste Attilio Romita qui essayera de faire une reconstruction du cas "Tortora", et encore Tahar ben Jelloun, célèbre auteur marocain, et Giovanna Zucconi, qui présenteront une discussion sur les livres de la vie et de l'exil.

Denis Falconieri

Nouvelles du Sénat

Voyage en Argentine

Antonio Fosson

Voyager à l'étranger est toujours intéressant et mon voyage en Argentine, grâce à la mission autorisée par le Sénat au groupe des Autonomies, a été particulièrement utile. Nous y sommes allés sur invitation des autorités locales et sur proposition du Sénateur Giai, membre de notre groupe parlementaire, élue de manière sûrement régulière au sein du collège de l'Amérique latine et très appréciée en Argentine, à l'occasion des 200 ans de démocratie fêtés, cette année, dans ce pays. Le séjour prévoyait tout d'abord plusieurs jours à Rosario, deuxième ville du pays, puis à Santa Fé et à Buenos Aires, grande capitale sur Rìo de la Plata avec 14 millions d'habitants (mais le syndic s'appelle Macrì). En traversant l'Argentine en voiture ce qui nous frappe tout de suite c'est sa configuration naturelle extraordinaire: d'immenses prairies vertes avec beaucoup d'eau, avec des troupeaux libres et une faible densité humaine (40 millions d'habitants pour un territoire qui fait presque 10 fois l'Italie). Terre et eau en quantité, pour nous, disproportionnée au nombre d'habitants. Et puis une communauté italienne extraordinaire issue de l'immigration, malheureusement peu connue et qui n'est également pas prise au sérieux dans notre pays. Ici tous, ou presque, ont un grand-père italien et les nombreuses autorités rencontrées (Ministre des Affaires étrangères et Commission du Sénat argentin pour les rapports internationaux rencontrés dans un

SUITE PAGE 2

NOUVELLES EN BREF

AÉROPORT : APRÈS LES TRAVAUX, QUATRE VOLS AOSTE-ROME

L'assesseur au Tourisme et aux Transports, Aurelio Marguerettaz, a annoncé qu'une fois les travaux de prolongation de la piste de l'aéroport Corrado Gex d'Aoste terminés, la liaison Aoste-Rome comptera quatre vols journaliers. L'assesseur Marguerettaz a ensuite expliqué : « *Pendant les deux séances de la conférence des services ont été prévus pendant l'été quatre vols les jours fériés et un vol aller-retour le dimanche. Ces vols seront effectués pendant quatre ans par un avion de 30 places minimum à 120 maximum, taxes non comprises.* »
L'assesseur a également expliqué que la Région a déjà destiné à cet effet 3,5 millions d'euros par an et que ces ressources pourront être éventuellement réduites en fonction du rabais qui sera offert au moment de l'attribution du service. Quant aux prévisions sur la mise en place des vols, l'assesseur a affirmé qu'il est actuellement difficile de fixer des dates.

ALLOCATIONS POUR DES COURS DE PERFECTIONNEMENT LINGUISTIQUE À L'ÉTRANGER

L'Assessorat de l'Education et de la Culture informe que, en application de la loi régionale n. 68/1993 portant interventions en matière de droit aux études, un concours est ouvert, en vue de l'attribution de 11 allocations d'études de 1.200 euros chacune, y compris les retenues prévues par la loi, en vue de la participation à des cours de perfectionnement linguistique à l'étranger, pendant l'été 2010.
Les allocations susdites sont destinées aux étudiants ainsi qu'aux élèves des écoles secondaires du deuxième degré et de la troisième année d'une école secondaire du premier degré.
Les intéressés doivent déposer leurs demandes, rédigées sur le formulaire prévu à cet effet, au plus tard, le 21 mai 2010, avant 12 heures, sous peine d'exclusion. Pour tout renseignement, les intéressés peuvent s'adresser au bureau compétent situé au 250 rue Saint-Martin-de-Corléans, Aoste (Tél.: n° 0165 / 27 58 55 - 0165 / 27 58 97).

ATTRIBUTION D'ALLOCATIONS COURS POST-UNIVERSITAIRES

L'Assessorat de l'Education et de la Culture informe que, en application de la loi régionale n° 30/1989 portant interventions en matière de droit aux études universitaires, un concours est ouvert, en vue de l'attribution d'allocations aux personnes inscrites à des cours post-universitaires de l'Université de la Vallée d'Aoste ou de l'Institut supérieur d'études musicales de la Vallée d'Aoste et aussi à des cours post-universitaires hors de la Vallée d'Aoste, au titre de l'année académique 2009/2010 ou de l'année solaire 2010. Les intéressés doivent déposer leurs demandes, rédigées sur le formulaire prévu à cet effet, au plus tard, le 28 mai 2010, avant 12 heures, sous peine d'exclusion. Pour tout renseignement, les intéressés peuvent s'adresser au bureau compétent situé au 250 rue Saint-Martin-de-Corléans, Aoste (Tél.: n°0165/275855 – 275897).

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 26 mars

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION

Le Gouvernement a octroyé des aides régionales à divers sujets au titre de remboursement des dommages causés par les précipitations neigeuses extraordinaires qui ont eu lieu à partir du 14 décembre 2009 sur tout le territoire régional. Une enveloppe de 1.598.000 euros a été débloquée à ce titre, dans le cadre des activités régionales de protection civile.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES

L'Exécutif a accordé, pour 2010, une aide de 681.000 euros à un consortium d'amélioration foncière, en vue de la construction et de la remise en état d'installations d'irrigation. Il a également décidé de transmettre au Conseil régional la proposition de règlement régional relatif à l'accès et à la mobilité inhérents au Corps forestier de la Vallée d'Aoste, au sens de la loi régionale n° 12 de 2002 portant nouvelles dispositions relatives à l'organisation juridique et au fonctionnement du Corps forestier de la Vallée d'Aoste et au statut du personnel y afférent.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES

Un financement de 62.000 euros a été octroyé en faveur de la société coopérative sociale *Company 2* de Saint-Nicolas.

ÉDUCATION ET CULTURE

Le Gouvernement a approuvé l'avis de concours relatif à l'attribution de deux bourses d'étude, qui seront octroyées à des professeurs de français des institutions scolaires secondaires, en vue de séjours à l'Université de Liège, du 2 au 20 août 2010.
Il a par ailleurs décidé d'organiser l'initiative « *Expo-langues 2010 – Au plaisir de lire* », destinée aux enseignants des institutions scolaires régionales de tout ordre et degré, qui se déroulera à Pont-Saint-Martin et à Aoste, au mois d'avril prochain.
L'Exécutif a donné son feu vert à la réalisation de la conférence intitulée « *Droghe e nuove droghe»,* proposée par la Questure d'Aoste et destinée aux institutions scolaires du deuxième degré. Cette manifestation aura lieu à Aoste, le 13 avril 2010.
Il a également approuvé la manifestation *Settimana della resistenza,* réservée aux dirigeants, aux enseignants, aux parents et aux élèves des écoles primaires et secondaires de la Région.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES

Le Gouvernement a autorisé la commune de La Salle et la communauté de montagne Grand-Combin à exercer des activités socio-éducatives dans des structures accueillant deux crèches, de dix-huit places chacune.
Il a également octroyé une aide de 39.000 euros à la commune de Valtournenche, au titre du solde des travaux de restructuration de l'immeuble qui accueillera une structure d'aide sociale et d'hébergement pour les personnes âgées.
En outre, une somme de 597.000 euros a été versée à la commune de Saint-Pierre au titre des dépenses relatives au deuxième état d'avancement des travaux d'agrandissement de l'immeuble situé dans ladite commune et qui accueille un centre socio-sanitaire et une structure d'hébergement et d'aide sociale pour personnes âgées.
L'Exécutif a adopté les dispositions relatives à l'octroi de coupons – d'un montant de 1.092.000 euros – qui permettront aux familles de bénéficier des services de garde à domicile, pour l'année 2010.

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

Le Gouvernement a exprimé un avis négatif sur deux projets de dérivation d'eau à usage hydroélectrique du Verney-la-Thûile.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS

L'Exécutif a décidé de transmettre au Conseil régional le projet de loi Modification à la loi régionale n° 29 du 1er septembre 1997 portant dispositions en matière de services de transports publics réguliers.
Par ailleurs, il a décidé d'approuver l'organigramme de l'Office régional du tourisme – *Ufficio regionale del turismo*.
Le Gouvernement a fixé les modalités de formation professionnelle des personnes désirant obtenir le label de qualité « Saveurs du Val d'Aoste » au titre de l'année 2010 (période d'application expérimentale du label), dans le cadre des activités de formation continue destinée aux entreprises qui sont déjà en possession dudit label.
Pour l'année 2010, des aides d'un montant de 261.000 euros ont été attribuées aux gestionnaires des parcours de golf, au titre des dépenses inhérentes aux travaux de remise en état à effectuer en début de saison et à l'entretien extraordinaire.
Le Gouvernement a approuvé l'attribution d'une aide de 90.000 euros à l'*A.S.D Bike Team diavoli* de Sarre, en vue de l'organisation de la compétition internationale par étapes *Mountain bike tour international de la Ville d'Aoste*.
L'Exécutif a autorisé la *SVAP* de Charvensod à effectuer un service de transport public de soirée et de nuit, sur appel, à Aoste et dans sa proche banlieue.

Avis aux destinataires : Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards – 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine 29, Av. des Maquisards 11100 Aoste.**

SUITE DE LA PAGE 1

Voyage en Argentine

Sénat assiégé par les manifestants, les gouverneurs et les syndics) ont des origines italiennes évidentes.
Mais ce qui nous touche profondément, c'est leur désir d'appartenir à l'Italie ; ils ont fondé des espaces associatifs qui se retrouvent, qui s'aident avec des initiatives de secours mutuel et qui ont dépassé les différences régionales pour faire émerger les valeurs sur lesquelles notre unité se fonde.
Le soin pour l'enseignement de la langue italienne m'est apparu particulièrement significatif : des écoles privés ont été construites pour enseigner notre langue dans presque toutes les villes (elles portent d'ailleurs toutes le nom de Dante Alighieri) et sont gérées de manière bénévole et avec leurs propres fonds.
A Vittoria centre agricole au Nord existe, depuis 1860, une école avec des bancs en bois et de grandes salles pour le théâtre. Ils ont compris ce que nous, aujourd'hui en Vallée d'Aoste, nous ne parvenons pas du tout à comprendre à propos du français: que l'identité d'un peuple est vivante si celui-ci continue à parler sa langue d'origine! de sorte que les universités italiennes ont été créées dans ce contexte pour introduire dans le monde du travail leurs propres enfants : j'ai été invité à une conférence sur le système sanitaire italien à la faculté de médecine et l'échange d'idées avec les étudiants et les professeurs a été intense.
Ce qui est également frappant, c'est que plusieurs de nos émigrants dans ce pays n'ont pas renoncé à la citoyenneté italienne même quand cette exclusion empêchait certaines vocations publiques.
La rencontre avec différentes chambres de commerce italiennes a été intéressante et riche de propositions afin de vérifier l'opportunité d'engager des relations commerciales plus étroites.
Ces émigrés apparaissent donc toujours comme des Italiens qui, d'un côté souhaitent rester fidèles à leurs propres origines, mais qui aiment également l'Argentine et font tout pour faire croître ce pays afin qu'il devienne plus grand.
Ils ont construit et fait énormément là-bas, mais ils s'émeuvent quand ils chantent les chants de leur pays dans lequel ils rentrent rarement. Je me souviens de mon grand-père émigré à Asmara en Ethiopie qui me racontait qu'une fois par an tous les Valdôtains présents se réunissaient et qu'à la fin du repas lorsqu'ils entonnaient *Montagnes Valdôtaines* ils pleuraient tous en ne parvenant jamais à terminer l'hymne de la Vallée.
Les Argentins sont un peuple profondément religieux, ils ont écrit dans leur Constitution "*invocando la protection de Dios Fuente de Toda Razon y justicia*".
Puis sans le vouloir, je rencontre un entrepreneur valdôtain qui depuis peu a découvert que ce pays présente de grandes capacités économiques et des avantages pour le développement de son activité en ouvrant des activités commerciales dans deux villes argentines.
Enfin, au cours de différentes rencontres avec les autorités argentines celles-ci nous ont annoncé de leur désir, dont nous ferons part de manière responsable auprès de nos sièges politiques et parlementaires, d'avoir des liens, surtout économiques, plus étroits avec l'Italie. Dans tous leurs discours s'est manifestée la volonté de dépasser la triste saison des Bonds frauduleux.
Nous rentrons avec en tête un horizon plus grand et le désir de mieux représenter une communauté que nous avons, à présent, connue et aimée.

Antonio Fosson

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste – Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin – Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique – 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 – Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

La Saison Culturelle a présenté la célèbre comédie musicale créée en 1956

Salle comble au Giacosa pour *My Fair Lady*

My Fair Lady a remporté un vif succès au théâtre Giacosa, à Aoste, lors de son unique représentation le 22 mars dernier dans le cadre de la Saison culturelle.
Cette comédie musicale américaine, écrite par Jay Lerner, accompagnée par la musique de Frederick Loewe, créée au Mark Hellinger Theatre de Broadway, le 15 mars 1956 avec Julie Andrews et Rex Harrison est un classique puisqu'elle a remporté également de nombreuses récompenses et qu'elle connaîtra 2.717 représentations jusqu'en 1962, ce qui constitue un record à l'époque.
Inspirée de la pièce de George Bernard Shaw *Pygmalion,* créée en 1914, elle fut également adaptée au cinéma par le cinéaste américain George Cukor, en 1964, sous le même titre avec Audrey Hepburn et Rex Harrison dans les rôles principaux, film qui remporta au total 8 Oscars dont ceux du meilleur film et du meilleur réalisateur. *My Fair Lady* se déroule, à Londres, à l'époque victorienne. Eliza Doolittle est une jeune fille des milieux populaires qui gagne sa vie en faisant et en vendant des bouquets de violettes, et pour qui le mot grammaire n'a pas de signification. Elle rencontre accidentellement le prétentieux professeur Henry Higgins qui tout d'abord se moque de son langage primaire mais qui voit par la suite en elle la possibilité de mettre en pratique ses théories linguistiques et d'en faire une femme distinguée.
Le colonel Pickering, ami et collègue du professeur, propose un pari à ce dernier, transformer la jeune fille pour en faire une grande dame raffinée lors d'une réception à l'ambassade de Transylvanie, quelques mois plus tard.
Les tableaux s'enchaînent sur la scène du Giacosa et la magie continue, le spectateur étant emporté par la beauté des costumes, la chorégraphie et les jolies mélodies de Frederick Loewe, le tout interprété par la compagnie Corrado Abbati à savoir Antonella Degaspari, Fabrizio Macciantelli, Carlo Monopoli, Raffaella Montini, Francesca Dulio et Corrado Abbati.

Agnès Uzan

Printemps Théâtral, deux compagnies sur scène vendredi 9 avril

Double tour, cette semaine, pour les compagnies du Printemps Théâtral. Vendredi dernier, 26 mars, la compagnie "La Ville de Cordèle" de Jovençan a proposé au Giacosa la pièce "Lo sentì oublià". Sur la même scène aussi "6 ommo… eun tracasse" de "La Rigolada" de Gignod. Jeudi dernier 1er avril, toujours au Giacosa, les compagnies "La Tor de Babel" (compagnie mixte de la haute et moyenne vallée, *photo en haut*) et "Tan Per Ri-ye" de Saint-Marcel (*photo en bas*) ont proposé respectivement "Lo Rèi di pallontcheun" et "Alisse î moundo dî merda-fér".
Vendredi prochain, 9 avril, au Giacosa à partir de 21h, ce sera le tour de "La Pégna Rigolada" de Gignod et de "La Compagni dou Beufet" d'Arnad.

CONSORZIO DEI COMUNI DELLA VALLE D'AOSTA
Bacino Imbrifero Montano della Dora Baltea

Ai sensi dell'art. 6 della legge 25 febbraio 1987, n. 67, si pubblicano i dati relativi al bilancio per l'esercizio finanziario 2010 ed al Rendiconto 2008 (1)

1) le notizie relative alle entrate ed alle spese sono le seguenti:

ENTRATE			USCITE		
Denominazione	Previsioni di competenza da bilancio ANNO 2010	Accertamenti dal rendiconto ANNO 2008	Denominazione	Previsioni di competenza da bilancio ANNO 2010	Impegni dal rendiconto ANNO 2008
Contributi e trasferimenti	100.013,00	522.564,78	Correnti	7.712.367,00	8.759.506,61
Entrate extratributarie	7.742.354,00	8.761.735,65	Rimborso quote capitale per mutui in ammortamento	=	=
Totale entrate in parte corrente	**7.842.367,00**	**9.284.300,43**	**Totale spese in parte corrente**	**7.712.367,00**	**8.759.506,61**
Alienazione di beni e trasferimenti	=	=	Spese di investimento	275.000,00	866.334,77
Assunzioni prestiti	=	=			
Totale entrate in conto capitale	**0**	**0**	**Totale spese in conto capitale**	**275.000,00**	**866.334,77**
Servizi per conto terzi	25.152.583,00	102.910,28	Rimborso prestiti diversi da quote capitali per mutui	=	=
Avanzo	145.000,00	508.838,97	Servizi per conto terzi	25.152.583,00	100.152,85
			Disavanzo	=	=
TOTALE GENERALE	**33.139.950,00**	**9.896.049,68**	**TOTALE GENERALE**	**33.139.950,00**	**9.725.994,23**

2) la classificazione delle principali spese correnti ed in conto capitale, desunte dal rendiconto, secondo l'analisi economica è la seguente:

Personale	Euro	265.512,45
Acquisto beni e servizi	Euro	743.595,46
Trasferimenti correnti	Euro	7.731.997,11
Altre spese correnti	Euro	18.401,59
Interessi passivi	Euro	-
Investimenti effettuati direttamente dall'Amministrazione	Euro	866.334,77
Investimenti indiretti	Euro	-
TOTALE		**9.625.841,38**

3) la risultanza finale a tutto il 31.12.2008 desunta dal rendiconto è la seguente:

Avanzo di amministrazione dal conto consuntivo anno 2008	€	170.055,45
Residui passivi perenti esistenti alla data di chiusura del conto consuntivo dell'anno 2008	€	-
Avanzo di amministrazione disponibile al 31.12.2008	€	170.055,45
Ammontare dei debiti fuori bilancio comunque esistenti e risultanti dalla elencazione allegata al conto consuntivo dell'anno 2008	€	-

4) le principali entrate e spese per abitante sono le seguenti:

Entrate correnti	€	73,08	Spese correnti	€	68,95
di cui:			di cui:		
contributi e trasferimenti	€	4,11	personale	€	2,09
altre entrate correnti	€	68,96	acquisto beni e servizi	€	5,85
			trasferimenti correnti	€	60,86
			altre spese correnti	€	0,14

Aosta, li 17 marzo 2010

Il Direttore-Segretario
Dr. Vighetti Roberto

(1) i dati si riferiscono all'ultimo Rendiconto approvato.

Interview avec le syndic d'Aoste Guido Grimod : les projets et le futur de la ville, les possibilit

« Aoste en bonne santé et prête pour u

De son bureau au premier étage de l'Hôtel de Ville d'Aoste, Guy Grimod a une vue extraordinaire sur la place Chanoux, cœur de la ville et point de départ pour une hypothétique tournée dans le chef-lieu régional. Un bureau dans lequel Grimod travaille depuis dix ans : c'était en 2000 quand le bibliothécaire venu d'Arpuilles fut élu syndic d'Aoste pour la première fois. Sa carrière administrative était déjà partie en 1985, lors de sa première élection au Conseil communal et son entrée au sein de la Junte en tant qu'assesseur à l'Instruction Publique. Un bureau que Grimod laissera au mois de juin prochain : lui, le syndic sortant, ne fera plus partie de la liste de l'Union Valdôtaine qui se présentera devant les citoyens aux élections du 23 mai prochain.

Syndic Grimod, dans quel état de santé laisserez-vous la ville d'Aoste aux prochains administrateurs au mois de juin ?

« Je crois pouvoir dire que la ville d'Aoste est en très bonne santé. On a des services adressés aux citoyens de bonne qualité, ce qui était l'objectif primaire de la politique de cette administration pendant les deux dernières législatures. Et c'est un objectif absolument atteint, parce que pendant cette période de grande difficulté économique, ce Gouvernement est parvenu à maintenir des standards de très haut niveau sans augmenter la pression fiscale sur la population de la ville d'Aoste. Mais je suis absolument satisfait aussi par rapport à la gestion du territoire de la part de l'administration : on vient de réaliser des travaux de très grande importance dans la ville et au niveau des hameaux de la colline. Quand je suis devenu premier citoyen d'Aoste, en 2000, nous avons dû affronter presque tout de suite les urgences de l'inondation du mois d'octobre, qui a également fait une victime sur notre territoire. Dix ans après, on a résolu de nombreux problèmes concernant les eaux de la plaine et de la colline, et on a essayé de résoudre aussi les différents problèmes de la circulation urbaine. Je suis personnellement satisfait du boulot que mon équipe et moi-même avons accompli. Mais, comme toujours dans le monde de la politique, il ne nous appartient pas de dire si le travail qui a été fait est correct ou pas. La vraie réponse viendra des citoyens qui feront entendre leur voix le 23 mai pendant les élections ».

Quel est le projet à accomplir (ou déjà accompli) auquel vous teniez le plus pendant vos dix ans en tant que syndic ?

« Le risque de tomber dans une sorte de campagne électorale est très élevé, mais je ne peux pas oublier que le Conseil communal vient d'approuver les accords de programme pour les travaux d'agrandissement de l'hôpital "Umberto Parini" et pour la réalisation d'une cité universitaire dans les locaux de la caserne "Testafochi" qui sont d'une importance stratégique énorme pour le futur de la ville. Ce n'est pas seulement un passage que le Conseil fait par rapport à un travail que la Commune doit seulement approuver : la débat et la votation de ces deux importantes délibérations ont occupé le Conseil communal pendant une longue période. Je crois pouvoir admettre que l'approbation de ces deux plans est d'une importance vitale pour le futur de la ville d'Aoste. Mais il y a autre chose aussi : le centre historique a été en grande partie rénové. Les rues Saint-Anselme et Aubert ont fait l'objet de chantiers qui ont permis la construction du "tunnel technologique", capable d'être une solution à un tas de problèmes du centre. On a aménagé plusieurs rues de notre cité, mais je tiens à souligner particulièrement les efforts que cette administration et la précédente ont faits dans le domaine de l'instruction. On vient de terminer une restructuration à 360 degrés de tous les établissements scolaires, qui a comporté un investissement de presque 15 millions d'euros pour les caisses de notre commune. Mais c'est un investissement nécessaire pour produire un service fondamental pour notre communauté et surtout pour nos jeunes. Mais je ne veux pas oublier les espaces verts, comme le parc Saumont et le parc de la rue Grand-Eyvia qui ont été réalisés, tout comme notre politique du logement qui porte aujourd'hui aussi ses fruits : les logements populaires que l'on vient de construire dans les quartiers Cogne et Doire s'ajoutent aux vieux appartements que cette même administration a récupéré durant ces deux dernières administrations. La maison est, plus que tout, un service fondamental pour les citoyens ».

Que représente la ville d'Aoste ? Qu'en est-il du processus de transformation d'une réalité de type industriel à une entité historique et touristique ? Que reste-t-il encore à accomplir ?

« En effet, Aoste est encore à la recherche de sa véritable identité. Et c'est normal, parce que c'est une ville qui a connu un développement rapide et – je le crains – pas assez équilibré au temps du "boom" de la grande usine de l'acier de la Cogne. Des quartiers entiers sont nés pendant cette période, et ce sont des quartiers (Cogne, par exemple) où les services n'ont pas été réalisés tout de suite. Ne croyons pas qu'il suffise – pour changer les choses – de la bonne volonté de tout le monde. Au cours des années, les administrations ont travaillé pour normaliser les situations particulières nées avec la Cogne, mais il ne faut pas oublier que cette usine est encore une partie fondamentale du patrimoine historique de notre commune, et qui donne du travail à beaucoup de gens. Cela dit, je reste convaincu qu'Aoste sera à l'avenir une ville qui devra vivre de tourisme. Mais le tourisme c'est aussi l'histoire de la ville et sa situation géographique. Aoste se trouve au milieu des montagnes, c'est une ville de montagne. On doit être capable de savoir utiliser ces atouts : je pense aux remontées mécaniques très près du centre, aux différentes possibilités d'excursions sur la colline de la cité, au patrimoine historique et culturel que – grâce à l'aide de l'Administration régionale – la ville d'Aoste a récupéré et mis à la disposition du public. Par contre, il y a encore beaucoup de boulot à terminer. Le développement de la ville passe aussi par

GUIDO GRIMOD est né, à Aoste, le 13 février 1951. Issu d'une famille d'agriculteurs d'Arpuilles – sur la colline d'Aoste – il est marié et a un fils. Ayant obtenu une Licence ès Lettres Modernes, en 1975, à l'Université de Savoie de Chambéry, il travaille à la bibliothèque régionale d'Aoste.
En 1985, il est élu pour la première fois au Conseil communal d'Aoste sur la liste de l'Union Valdôtaine, et devient Assesseur à la C
blique. Cinq ans plus tar
prend la charge d'Assesse
qu'il maintient jusqu'au m
devient syndic adjoint de G
dernières années de la légi
sorat des Œuvres publique
de Pierluigi Thiébat comm

Mercredi dernier, 24 mars, la dernière conférence de presse du Gou

Les rapports des Assesseurs

Assessorat de l'Urbanisme, Industrie du bâtiment, Expropriations, Logements sociaux et Police Municipale **(Marino Guglielminotti Gaiet)**
Une attention particulière a été donnée à la personne : la preuve en est que plus de cent observations (sur les 200 présentées) ont été acceptées. Le début des travaux pour la rédaction du Plan Général du Trafic a été bon, même si la démagogie de la politique s'est faite ressentir : les polémiques sur les questionnaires sont vraiment de très bas niveau.

Assessorat des Services, des Finances, Patrimoine immobilier, Organismes dépendants subventionnés ou soumis à la vigilance **(Mauro Baccega)**
Cinq budgets difficiles en période de crise, mais la Commune a su contenir les dépenses courantes. Le Pacte de Stabilité a toujours été respecté, et la Ville d'Aoste fait partie des chefs-lieux de province italiens ayant une faible pression fiscale.

Assessorat de l'Instruction, Politiques culturelles et Jeunes, Sports, Innovation technologique, Rapports avec l'Université de la Vallée d'Aoste **(Guido Cossard)**
Les atouts sont sûrement la "Cité des Jeunes" et les services informatiques que la Commune a réalisés grâce à l'expérimentation de la carte d'identité électronique. Du point de vue du Sport, les tarifs des remontées sont à prix abordables, et les cours aussi. Les rapports avec l'Université sont très bon, grâce aussi à des services pour les jeunes (Cittadella, par exemple) de très haut niveau.

Assessorat du Dévelop
potable, Politique de l
giène de la Ville, Distr
(Delio Donzel)
Objectifs atteints dans t
C'est-à-dire tri des déch
dessert maintenant tout
sultats aussi en ce qui co

tés du chef-lieu régional et la relance de l'idée fédéraliste

un futur fait de tourisme et d'histoire »

ulture et à l'Instruction pu-
d, il est à nouveau élu, et
eur aux Œuvres publiques
ois de juin 1993, quand il
iulio Fiou pendant les deux
islature. Il revient à l'Asses-
s en 1995 – après l'élection
e syndic – et il est respon-
sable aussi de la Viabilité et de l'Environnement.
En 2000, il remporte les élections communales en tant que syndic de la liste de l'Union Valdôtaine ; cinq ans plus tard, Guido Grimod est à nouveau élu comme premier citoyen de la ville d'Aoste.
De 1989 à 1993 Grimod fut secrétaire général de l'Union Valdôtaine ; auparavant, il avait été responsable de la Jeunesse Valdôtaine.

la capacité d'envisager cette entité – surtout dans le centre – sans les voitures, ce qui est un peu notre objectif depuis longtemps. On doit encore réaliser des parkings aux alentours du centre, qui puissent desservir les automobilistes sans que le trafic touche de manière importante l'histoire de la ville. On doit renforcer la ligne de chemin de fer qui relie la Vallée d'Aoste au reste de l'Italie, et développer aussi des services de transport public plus fonctionnel dans la ville même. Je pense, par exemple, à la possibilité d'un métro. Mais surtout, on doit travailler pour créer une image forte et intéressante de la ville d'Aoste. Je suis satisfait de ce qu'on a fait durant ces années : le réaménagement d'une grande partie de la zone Cogne et sa réhabilitation est un très bon point de départ dans ce sens-là. Mais cela ne suffit pas : en ce qui concerne Cogne, il est important à mon avis que les dirigeants de l'entreprise envisagent au plus tôt – peut-être en dialoguant avec l'administration régionale – la possibilité de réaménager l'extérieur de l'usine, en la rendant plus moderne et moins "lourde" à l'oeil des touristes et des résidents ».

Comment imaginez-vous la ville dans dix ans ? Et dans quelle mesure, dans cette sorte de projet futur, les structures que vos deux administrations ont réalisées sont-elles importantes ?
« Le futur de la ville est l'intérêt principal de ce Conseil. Pendant la dernière réunion de l'assemblée de cette législature – la semaine après Pâques, mercredi 7 avril – les conseillers discuteront du plan stratégique 2010-2030. C'est un plan d'orientation que cette administration veut laisser aux hommes et aux femmes qui viendront après nous. C'est le point de départ pour une ville à échelle humaine, sans les voitures et reliée au mieux avec les communes de la Plaine, qui ne sont pas des entités étrangères à la politique du chef-lieu, mais qui doivent plutôt devenir un ensemble unique capable de prendre des décisions pour le futur d'Aoste et de ces alentours. Ce plan, uni aux projets de la caserne "Testafochi" et de l'hôpital "Umberto Parini", est en effet un premier pas vers une ville d'Aoste nouvelle. Aoste comme centre régional de la santé, par exemple. Nous avons toujours combattu afin que l'hôpital reste sur notre territoire communal. Et une ville d'Aoste faite de jeunes étudiants universitaires : la croissance de l'Université de la Vallée d'Aoste – qui maintenant peut déjà compter sur un nombre élevé d'étudiants qui ne proviennent pas de notre région – est d'une incroyable importance pour le développement de la cité d'Aoste aussi ».

Pendant la conférence de presse de fin de mandat de mercredi dernier 24 mars (voir box en bas) vous avez souligné à plusieurs reprises la différence substantielle entre le travail de votre première et deuxième législature. Quels en sont les motifs ?
« Les situations politiques qui se sont créées bien sûr. Pendant mon premier mandat de syndic (2000-2005), la majorité avait été secouée par des problèmes internes qui sont montés jusqu'à la création du parti politique "Aoste Vive". Pendant cette deuxième législature, on a également rencontré quelques problèmes, mais tout cela fait partie du jeu de la politique. Je suis quand même satisfait du travail accompli pendant ces cinq dernières années. Les forces de la majorité se sont toujours confrontées avec l'objectif primaire de faire croître la réalité d'Aoste : et le projet de base a été bon. C'est mon avis, bien sûr, mais il y a cinq ans, notre majorité comptait 21 Conseillers, alors que maintenant elle est composée par 23 éléments. Quelque chose de bon a été fait, pour mériter deux autres Conseillers, non ? »

Vos dix ans en tant que syndic d'Aoste sont – en quelque sorte – la continuation politique d'une alliance avec les forces de la gauche (et les autonomistes aussi) commencée avec Giulio Fiou et qui s'est poursuivie avec Pierluigi Thiébat dès le début des années quatre-vingt-dix. À votre avis, les conditions pour réaliser une alliance de ce genre en vue des élections du 23 mai prochain sont-elles encore possible ?
« La gauche, à Aoste, a une histoire importante qui commence avec le Parti Communiste à la fin de la guerre et qui arrive jusqu'à nous. Cela nous ne pouvons pas l'oublier. Mais surtout la gauche – qui a changé de nom pendant les années, mais qui est restée à tous les effets la gauche de toujours – a toujours soutenu les programmes de cette majorité. On a toujours trouvé chez les hommes et les femmes de ce parti, la volonté de travailler ensemble pour le bien commun de toute la ville. Et je crois que cette alliance a produit de très bons résultats. Je dois remercier une fois encore mon adjoint Marino Guglielminotti Gaiet et tout le groupe du Parti Démocratique pour l'engagement fourni pendant ces années. Et je ne peux pas oublier, après la sortie du PD de la majorité régionale en 2006, les représentants de ce même parti qui n'ont pas abandonné le gouvernement de la ville d'Aoste. Un signal important de cohérence à travers les projets que l'on a toujours essayé de porter à terme et un important signal aussi de responsabilité envers les citoyens de notre ville».

Au mois de juin, vous laisserez votre charge administrative à la commune d'Aoste. Monsieur Grimod, qu'attendez-vous de vos années à venir ?
« Je n'ai pas encore l'âge de la retraite, je vais travailler à nouveau, parce que j'ai toujours conçu la politique non pas comme un travail, mais comme une passion. Une passion que je veux reprendre, parce que toutes ces années passées dans l'administration m'ont – en quelque sorte – un peu rouillé. Je veux revenir à la politique active, je veux avoir le temps de reprendre mes études en ce qui concerne le fédéralisme, qui est un sujet qu'un parti politique comme l'Union Valdôtaine ne doit pas laisser tomber. Je vois, désormais, que beaucoup de réalités politiques nationales parlent de fédéralisme sans savoir ce qu'il en est vraiment. On doit être les porteurs de ce message fédéraliste, comprendre que c'est à travers le fédéralisme que le Val d'Aoste peut encore croître».

François Domaine

vernement du chef-lieu régional

de la Commune d'Aoste

ppement durable, Eau
'Environnement et hy-
ibution du gaz naturel

ous les secteurs.
ets, le porte-à-porte qui
e la Commune. Bons ré-
oncerne la qualité de l'air et de l'eau : de ce côté, les investissements ont permis une économie d'énergie électrique.

Assessorat des Services sociaux, Droits et Egalité des chances **(Giuliana Ferrero)**
Les services aux personnes âgées et aux jeunes sont l'atout de cette Commune : ils sont un patrimoine à ne pas perdre.

Pendant cette dernière législature, l'administration a renforcé les services sur le territoire (quartiers), et le plan de zone servira aussi pour essayer de contenir encore plus les dépenses.

Assessorat des Travaux publics, Voirie
(Alberto Follien)
La restructuration des écoles et des routes ont été la priorité de cette Administration.
Mais on a investi aussi sur la restructuration des casernes des Sapeurs Pompiers volontaires de Signayes et de Saint-Martin-de-Corléans. Les chantiers ouverts sur le territoire, preuve du travail accompli par l'Administration, sont nombreux.

Assessorat des Activités productives, Services démographiques et du cimetière, Rapports avec les hameaux et les quartiers de la Ville
(Bruno Giordano)
Le programme touristique annuel a été présenté pour la première fois il y a quelques semaines. Une bonne coordination avec l'Assessorat régional du Tourisme nous a permis de ne pas aborder de manière négative le calendrier des manifestations.

Batailles de Reines, qualifications à Sarre

«Rigotta» de Michel Meynet de Sarre, reine en première catégorie

«Mélodie» de Gildo Bonin de Gressan, reine en deuxième catégorie

«Gheriotta» de l'Entreprise Verney de Gressan., reine en troisième catégorie

127 bovines ont participé au deuxième concours éliminatoire du 53ème Concours éliminatoire des Batailles de reines qui s'est tenu dans l'arène de Sarre dimanche 28 mars dernier face à un bon nombre de spectateurs et grâce à la belle journée de soleil. Les vaches étaient réparties de la façon suivante: 34 appartenant à la première catégorie, 29 à la deuxième et 64 à la troisième catégorie. Les surprises et les combats de grande qualité étaient au rendez-vous grâce à des reines ayant déjà un riche palmarès. La vache la plus lourde de la journée était «Pantera» de Domenico Chenal d'Oyace avec ses 760 kg. Les Frères Quendoz et l'Entreprise Verney ont qualifié 2 bovines chacune. S'agissant de la première catégorie, le bosquet a été remporté par «Rigotta» de Michel Meynet de Sarre qui en finale a évincé «Negrò» de Domenico Chenal d'Oyace et en demi-finale avait éliminé «Gitane» des Frères Quendoz de Jovençan. A obtenu un classement pour la Finale régionale aussi «Mourina» de William Guala d'Introd. En deuxième catégorie, victoire pour «Mélodie» de Gildo Bonin de Gressan qui a battu en demi-finale «Contessa» de Diego Empereur de Gressan et en finale «Suisse» de Maurizio Celesia de Pollein. Quatrième place pour «Mirage» de Davide Ramires de Quart. Concernant la troisième catégorie, succès pour «Gheriotta» qui en finale a battu une vache de son étable, à savoir «Belville» appartenant toutes les deux à l'Entreprise Verney de Gressan. Troisième et quatrième au classement «Alpina» des Frères Quendoz de Jovençan et «Ardita» de Maurizio Bollon de Charvensod.
Prochain rendez-vous avec les Batailles de Reines, le lundi de Pâques 5 avril 2010, à Fénis.

Aymavilles, samedi 27 mars inauguration de la Maison communale

Une structure moderne et fonctionnelle

Le public des grandes occasions a rempli la place d'Aymavilles, dans l'après-midi du samedi 27 mars, pour la cérémonie d'inauguration de la Maison communale.
Les travaux de restructuration, commencés au mois de juin 2007, ont été réalisés grâce à un financement du Fospi, un investissement d'un million 800 mille euros, qui a permis d'améliorer la structure du point de vue de la sécurité et de l'optimisation de l'économie énergétique, ainsi que d'éliminer complètement les barrières architecturales. Etant donné que les travaux ont été terminés au mois de décembre dernier, le transfert des bureaux de l'Administration, qui maintenant se trouvent dans un édifice situé près des écoles, sera terminé à la fin du mois d'avril.
«*A présent* – a commenté le syndic Fedele Belley – *nous avons une structure plus moderne et fonctionnelle, conforme aux exigences des citoyens. Cet édifice, qui fut bâti en 1873, a toujours représenté un point de repère pour toute notre communauté, un lieu où se rendre pour résoudre les problèmes. La Maison communale est le symbole de la communauté*».
Le président de la Région Augusto Rollandin a souligné que «*depuis vingt ans, l'Administration régionale et les administrations locales font des investissements importants pour donner aux citoyens des municipalités qui puissent garantir des services adéquats et satisfaire les besoins de la population. Il est important de maintenir le sens de la communauté et de la collectivité*». Le président Rollandin, en outre, a fait allusion à la question actuelle liée à l'existence des petites communes: «*Je pense que la solution n'est pas de diminuer le nombre des Communes, mais plutôt de créer une collaboration étroite entre elles, pour qu'elles parviennent à donner des réponses plus rapides*».
Ensuite, un remerciement particulier a été réservé aux premiers citoyens, encore vivants, qui ont précédé Fedele Belley: en effet, un parchemin a été remis à Fiorentino Berard, syndic de 1970 à 1975, à Luciano David, de 1975 à 1980, à Guido Jérusel, de 1980 à 1990, à Germano Gorrex, de 1995 à 2000, et à l'ancien conseiller Emiro Gerbelle.
La cérémonie s'est poursuivie avec la coupe du ruban et la bénédiction de l'abbé Ferruccio Brunod. Après la visite de la structure, l'après-midi s'est terminée avec un vin d'honneur animé par la musique des Trouveurs Valdôtains.

Les organismes locaux doivent faire système pour obtenir des résultats

VdA, une région à vocation «verte»

Une rencontre pour approfondir les thèmes qui ont été traités au mois de décembre dernier, lors de la Conférence des Nations Unies de Copenhague, dite Cop 15, dans le domaine des énergies renouvelables, ainsi que les politiques de l'Union européenne ayant trait à la protection de l'environnement et à la sécurité en matière de fourniture énergétique. Voilà le but de « La Vallée d'Aoste vers 2020 – Une région durable », une initiative qui s'inscrit dans le cadre de Café Europe 2010 et qui fait partie du programme de la Semaine européenne pour l'énergie renouvelable, prévue les mêmes jours dans toute l'Europe.
Le rendez-vous, qui s'est déroulé mercredi 31 mars au Palais de la Région, était adressé en particulier aux élus, aux syndics et aux présidents des communautés de montagne, mais aussi aux citoyens, afin d'arriver à créer un réseau de communauté durable, souhaitant se servir d'équipements moins gourmands en énergie sans renoncer aux traditions, à la qualité et au développement durable, capables de réduire leur dépendance énergétique classique non renouvelable.
« *Il faut s'engager pour réagir aux changements climatiques avec une vision stratégique différente* – a commenté l'assesseur régional à l'Environnement Manuela Zublena – *Pour estomper les effets globaux, la bonne route à suivre est de partir des organismes locaux, afin de mettre en marche des actions concrètes. La Vallée d'Aoste se propose comme le premier de cordée sur ces thèmes, étant donné que notre région, depuis longtemps, est attentive au monitorage des changements climatiques, ayant également fait de forts investissements dans le secteur de la politique énergétique* ».
Au débat ont participé, entre autres, Samuele Furfari de la Direction générale Energie de la Commission européenne, Antonio Lumicisi, coordinateur de la campagne SEE et du Pacte des Syndics en Italie, Ministère de l'Environnement et de la Tutelle du Territoire et de la Mer, et Lorenzo Genesio, chercheur de l'Institut de Biométéorologie (Ibimet) du CNR de Florence.
« *Des personnages de haut niveau professionnel* – a souligné l'assesseur aux Activités productives qui a également confirmé l'importance du rôle des organismes locaux – *l'Europe est le continent qui a tracé de manière plus forte la route de l'innovation. Maintenant, il faut que les réponses arrivent de la part des territoires : notre région est bien positionnée, vu qu'elle produit à 100% de l'énergie propre provenant de sources renouvelables* ».
Le président du Celva Elso Gérandin a rappelé qu'il faut « *économiser l'énergie, en optimisant les édifices publics et privés, en informant les citoyens sur les opportunités qui leur sont données pour le faire, et utiliser davantage les sources renouvelables. Notre futur est dans nos mains, nous devons nous projeter vers la "green et smart economy" à travers les actions des organismes locaux* ».

Denis Falconieri

«Se former pour mieux administrer»

Europe et plan d'aménagement, les sujets de la troisième soirée

Les rendez-vous de Châtillon et d'Arvier pour la troisième soirée des cours de formation organisés par l'UV se sont achevés le vendredi 26 mars. Dans la salle de l'ex-hôtel Londres de Châtillon *(photo à gauche)*, Franco Manes a illustré aux participants les étapes pour arriver à adopter le plan d'aménagement d'une commune, l'instrument qui règle l'utilisation d'un territoire. Un sujet très important puisque la plupart des communes de notre région n'ont pas encore adopté le texte définitif de la variation substantielle générale d'adaptation du Plan d'urbanisme général au Plan territorial paysager et à la loi régionale numéro 11/1998. Les futurs candidats se trouveront donc, au début de la prochaine législature, à travailler pour préparer cet instrument, qui, avec le budget, représente l'un des éléments principaux du gouvernement communal. Dans la salle communale d'Arvier *(photo à droite)*, Luigi Cortese a présenté à nouveau la leçon qu'il avait tenu la semaine précédente à Châtillon, à savoir un excursus sur les projets européens, les différentes mesures de financement et la recherche de partenariat, ainsi que du rôle que les Communes et les Communautés de Montagne peuvent jouer à cet égard. En particulier, Cortese a mis en évidence la capacité que la Vallée d'Aoste peut avoir en se proposant comme région exemplaire à travers la gestion des opportunités européennes. Etant interrompus pendant les fêtes de Pâques, les cours, recommenceront le vendredi 9 avril, quand, au siège de Châtillon, Osvaldo Chabod expliquera les instruments qui permettent de fixer les objectifs à atteindre dans une législature, à savoir le budget, le rapport prévisionnel et programmatique, le Peg (plan économique de gestion), la reddition des comptes et le pacte de stabilité. Au siège d'Arvier, par contre, toujours pendant la même soirée, Franco Manes présentera son cours centré sur le plan d'aménagement d'une commune.

La quatrième édition de la foire du 28 au 30 mai à Pollein

Rigenergia 2010 : la force de l'énergie

A partir du vendredi 28 jusqu'au samedi 30 mai, l'autoport de Pollein accueillera à nouveau Rigenergia, la foire internationale sur l'économie énergétique et les énergies renouvelables, sur l'efficacité énergétique des édifices et sur les moyens de transport ecofriendly. Cette édition, la quatrième, sera intégrée par des cours, des rencontres et des séminaires adressés aux professionnels, aux entrepreneurs et aux administrateurs.
«*Rigenergia* – a commenté l'assesseur aux Activités productives Ennio Pastoret – *revêt une double fonction : celle de promouvoir et celle d'informer davantage non seulement les intéressés, mais aussi les citoyens, à propos de ce secteur.*
En outre, ce rendez-vous permettra d'accroître les professions liées au monde des énergies renouvelables, sans oublier non plus d'impliquer le monde scolaire».
Dans cette structure de presque cinq mille mètres carrés pourront être présents jusqu'à 150 exposants et un "village scientifique", où seront présentées les innovations les plus récentes et quelques "best practice", comme, par exemple, la voiture monoplace électrique réalisée par l'équipe du Polytechnique de Turin. Comme ce fut le cas lors les éditions précédentes, il y aura le "Laboratoire CoaLab", à savoir un parcours didactique et d'exposition et la "ferme des énergies renouvelables", un espace récréatif pour les plus petits.

Service d'assistance pour les informations sur la vignette auto

A partir du premier avril, les contribuables peuvent s'adresser aux bureaux de l'Aci pour bénéficier du service d'assistance pour les informations concernant la vignette auto.
En effet, l'Administration régionale a délégué par adjudication ce service à l'Aci, qui a concouru en association temporaire d'entreprise avec Equitalia Nomos spa.
«*Il s'agit d'une nouvelle étape* – a expliqué le président du Gouvernement régional Augusto Rollandin – *dans le parcours que nous sommes en train de réaliser afin d'améliorer le service, puisque l'Administration régionale est titulaire des droits inhérents à cette contribution depuis le premier janvier dernier».*
Le service est donc gratuit et il y a plusieurs bureaux conventionnés auxquels on peut s'adresser : trois se trouvent à Aoste, y compris celui de Borgnalle, et quatre sur le territoire, à savoir un à La Salle, un à Châtillon, un à Verrès et un à Pont-Saint-Martin. Ce dernier bureau et celui de Borgnalle observeront un horaire particulièrement favorable pour les usagers, en restant à leur disposition pendant neuf heures durant les jours ouvrables et trois heures le samedi matin. Tous les bureaux mettront en évidence l'enseigne "*Assistenza bollo per conto della Regione Autonoma Valle d'Aosta*".

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Porossan

a le regret de faire part du décès de

Madame
Elvira ANNOVAZZI
veuve
LACROIX
âgée de 88 ans

La communauté unioniste de Porossan présente ses condoléances les plus sincères à ses fils Ezio et Silvio avec leur famille, ainsi qu'à tous ses parents.

Le coin du dialogue

Diego Empereur

Dans une cinquantaine de jours, la presque totalité des communes valdôtaines sera concernée par l'élection du Syndic, du Vice-syndic et du Conseil communal.
Il s'agit d'un rendez-vous d'envergure. D'un côté, car il concrétise une des prérogatives fondamentales d'autogouvernement dont nous disposons. De l'autre, en considération du fait que l'Union Valdôtaine a toujours attribué une grande importance au niveau administratif représenté par les collectivités locales.
Actuellement, notre Mouvement exprime le Syndic, ou remplit un rôle capital au sein de la majorité, dans la plupart des Communes de notre région. Le but naturel, à cette occasion, est de confirmer, voire même d'améliorer, cette situation.
Chaque jour, les élus de l'Union Valdôtaine représentent un point de repère solide et fiable pour les habitants de leurs Communes, en répondant ainsi à une vocation qui s'inscrit dans la nature même du Mouvement.
Pour maintenir cette qualité de l'action communale, force est de pouvoir compter sur des administrateurs toujours plus compétents.
Dans la conscience d'une telle nécessité, l'Union Valdôtaine a récemment relancé une initiative de formation qui remplit une valeur accrue, en raison également de la préparation demandée de nos jours par la gestion d'une commune.
C'est ainsi que les classes à l'intention de tous ceux qui souhaitent se porter candidats aux prochaines élections communales ont repris, après un premier cycle.
J'ai eu l'honneur, et le plaisir, en ma qualité de chef de Groupe du Mouvement au sein du Conseil de la Vallée, de tenir des leçons dans le cadre de cette initiative.
J'ai été sincèrement frappé par la participation nombreuse (avec un bon noyau de jeunes en évidence), l'enthousiasme que j'ai perçu et l'envie d'offrir une contribution à l'amélioration de son pays.
Il me faut, également, avouer que cette expérience m'a ému. Le fait que mon parcours politique ait débuté par l'élection au sein de la commune de Sarre n'est pas un secret et, en regardant les participants aux cours du Mouvement, c'est comme si je m'étais revu tout jeune, animé par la volonté d'apprendre et de mettre toutes mes énergies au service de la communauté.
Lors de ces leçons, j'ai proposé aux présents une analyse sur les typologies de financements dont les collectivités locales peuvent jouir.
Le thème est assez complexe, mais la connaissance des sources des recettes d'un budget communal est le premier pas vers la réalisation des actions souhaitées.
Je crois que les « élèves » que j'ai rencontrés possèdent les qualités pour devenir de bons administrateurs (c'est ce que je leur ai souhaité à chaque rencontre) et je suis également persuadé que le chemin emprunté par le Mouvement sur ce volet représente la solution la plus sérieuse pour confirmer un rôle de premier plan sur l'échiquier politique régional.

Approbation par le Conseil de la Vallée

Licences pour exercer la pêche

Le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité le projet de loi n°85 *« Nouvelles dispositions en matière de délivrance des licences pour l'exercice de la pêche sur le territoire régional. Abrogation de la loi n°30 du 23 mai 1973 et n°13 du 1er juin 1982 »*. Il s'agit d'un texte composé de quatre articles et qui a pour objectif principal de simplifier la délivrance des licences permettant d'exercer la pêche.
Le projet de loi, dont les rapporteurs étaient les Conseillers Mauro Bieler et Alberto Crétaz, a été présenté à l'Assemblée régionale par ce dernier.

« Nous abordons aujourd'hui – a déclaré le Conseiller Alberto Crétaz, également Vice-président de la Commission Affaires générales – *un thème qui me tient particulièrement à cœur et qui conserve un grand nombre de Valdôtains et de touristes : la pêche. Je profite de cette occasion pour souligner l'importance de cette activité non seulement au niveau sportif et récréatif mais aussi au niveau de la promotion et de la découverte de notre territoire. Il est donc très important que le Conseil de la Vallée lui attribue l'attention qu'elle mérite. »*

« Pour pouvoir pêcher en Vallée d'Aoste – a continué le Conseiller Crétaz –, *selon la norme du secteur, il faut :*
la licence pour la pêche, qui est valide dans toute l'Italie,
l'un des permis du Consortium régional pour la pêche (saisonnier, mensuel, hebdomadaire ou journalier) ou des privés qui gèrent une réserve de pêche privée.
La licence pour la pêche est actuellement constituée d'un livret avec la photo et les coordonnées de son propriétaire, qui doit être renouvelée tous les cinq ans en y joignant deux photos et deux timbres fiscaux de 14,85 euros. La licence est uniquement valable si le versement de la taxe de concession régionale établie par la loi a été effectué chaque année : le montant annuel est de 6,20 euros aux termes de l'article 23 de la loi n°1 de 2005.
Avec l'intention d'effectuer une simplification administrative, comme cela a déjà été fait dans d'autres Régions, cette loi élimine d'inutiles dispositions bureaucratiques et économiques pour les pêcheurs et pour les bureaux du Consortium pour la pêche en prévoyant que la licence pour la pêche soit constituée d'un seul reçu de versement de la taxe de concession régionale sans avoir besoin de faire le livret. Les montants des taxes régionales sur la pêche ont été définis par le décret législatif n°230 du 22 juin 1991 et il a été retenu opportun de mettre à jour les montants régionaux actuels en les mettant au même niveau que ceux fixés par ledit décret afin de les aligner à ceux des autres réalités italiennes. »
Et Alberto Crétaz de conclure : *« Je suis convaincu du bien fondé de ces propositions et c'est pourquoi j'ai souhaité qu'elles soient appréciées des pêcheurs et bien sûr partagées et votées par l'entier Conseil de la Vallée. »*

Rencontre avec Aïcha Ech-Channa

Le Président du Conseil de la Vallée, Alberto Cerise, et la Conseillère Hélène Impérial ont rencontré, le vendredi 26 mars, à Casablanca, la Présidente et fondatrice de l'Association Solidarité Féminine, Aïcha Ech-Channa, finaliste du Prix international Femme de l'Année 2009 et lauréate du « Prix Opus » 2009. L'Association, qui a été créée en 1985 et qui gère aujourd'hui trois sites d'accueil, œuvre en faveur des mères célibataires et de leurs enfants, en se vouant à l'accompagnement, et non seulement à l'assistance des bénéficiaires, afin d'assurer un parcours d'intégration socio-économique de manière durable.
« *Nous avons eu le bonheur de connaître Aïcha Ech-Channa* – affirme le Président Cerise – *grâce au Prix international Femme de l'Année, que le Conseil de la Vallée organise depuis douze ans déjà. Avec la nouvelle formule inaugurée l'année dernière, nous avons entrepris un parcours de suivi et de soutien aux Femmes qui ont été signalées par le Jury. En effet, il ne s'agit pas seulement de leur remettre un Prix une fois par an, mais nous avons choisi de marquer notre solidarité, soit en les aidant dans leurs activités, soit en sensibilisant les Associations féminines valdôtaines. A cet effet, je signale que récemment le Zonta Club, qui avait rencontré la lauréate du Prix 2008, Asha Omar, au mois de décembre dernier, a organisé une récolte de fonds pour l'envoi d'équipement sanitaire dans le centre hospitalier que la gynécologue a fondé en Somalie. Aujourd'hui, nous sommes en train de travailler pour concrétiser une action de soutien au Centre de solidarité féminine de Madame Ech-Channa. »*

Résolution approuvée à l'unanimité

Solidarité au peuple tibétain

Le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité – lors de sa dernière séance du 24 mars – la résolution « Solidarité au peuple tibétain et aux minorités ethniques, culturelles et religieuses opprimées et privées de leur liberté ».
Voici le texte dans son intégralité :

LE CONSEIL DE LA VALLÉE

rappelant la forte valeur symbolique représentée par l'accueil en Vallée d'Aoste d'un événement international tel que les Championnats mondiaux militaires de sports hivernaux ;

regrettant que la présence en Vallée des délégations présentes ait été accompagnée de quelques interventions visant à limiter la libre et pacifique expression de sympathie et solidarité envers la minorité tibétaine, envers laquelle ce Conseil a déjà exprimé sa solidarité convaincue par les résolutions du 24 juillet 2008 « Invitation au Gouvernement national à demander à la Chine le respect des Droits de l'Homme et des minorités dans la région de Tibet, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques » et du 12 juillet 2007 « Engagement à garantir la pleine autonomie politique sociale, culturelle et économique au peuple du Tibet » ;

soulignant en particulier comment la première de ces résolutions faisait sienne la Résolution du Parlement européen du 6 juillet 2000 dans laquelle on « invite les Gouvernement des Etats membres de l'Union européenne à examiner sérieusement la possibilité de reconnaître le Gouvernement tibétain en exil comme légitime représentant du peuple tibétain au cas où, dans un délai de trois ans, les autorités de Pékin et le Gouvernement tibétain en exil n'aient pas atteint un accord relativement au nouveau statut pour le Tibet par le biais de négociations organisées sous l'égide du Secrétaire général des Nations Unies » et disposait l'adhésion du Conseil de la Vallée à l'Association de Communes, Provinces et Régions pour le Tibet ;

RÉAFFIRME

dans l'esprit d'amitié et de respect envers tous les pays présents qui a caractérisé l'événement organisé par le CISM, les valeurs inaliénables de solidarité envers les minorités ethniques, culturelles et religieuses opprimées et privées de leur liberté ;

INVITE

les Présidents de la Région et du Conseil de la Vallée :
à se faire les interprètes de cette pensée auprès des institutions compétentes et à assurer que soit toujours respecté dans notre Région le droit de toujours exprimer ses propres opinions politiques ;
à promouvoir une visite du Dalai Lama en Vallée d'Aoste en représentation du peuple tibétain.